



1) Qu'est-ce que la LCE ?

Il s'agit d'un enseignement **facultatif** :

- ▶ qui s'appuie sur l'une des langues vivantes étudiées au sein de l'établissement.
- ▶ **d'1h30 par semaine.**
- ▶ qui peut s'articuler dans la continuité d'un dispositif bi-langue en 6ème lorsqu'il existe et/ou d'une section européenne proposée dans le lycée de secteur.
- ▶ qui peut **se mettre en place dès la 5ème.**
- ▶ qui permet **de favoriser le travail en groupes à effectifs réduits.**
- ▶ **qui vise un renforcement linguistique et culturel**, afin de favoriser la pratique d'une langue vivante étrangère et l'acquisition ou l'approfondissement de compétences culturelles.

2) Pour QUI la LCE espagnol?

- ▶ Peuvent s'inscrire en LCE espagnol dès la 5ème:
 - **les élèves qui ont fait de l'espagnol en 6° Bilangue**
 - **les élèves qui commencent l'espagnol LV2 en 5°** (le professeur adapte l'enseignement de la LCE pour les débutants)

3) Que fait-on en LCE espagnol?

▶ L'accent est mis sur **les aspects culturels**, **l'expression orale** et la **compréhension orale** de la communication quotidienne (chez le médecin, billet de train, météo, recette ...prononciation...)

→ Sketches, vidéos, publicités, dessins animés, ...

Exemples de pratiques :

•**Projets :**

→ **théâtre** (Rencontres Académiques de théâtre en espagnol),

→ projet sur **l'environnement**,

→ **exposition** sur des thèmes culturels (Día de los muertos, Carnaval, peinture, célébrités..)

→ Cuisine espagnole ou latino-américaine : **recettes de cuisine**

•**Activités interactives et ludiques en espagnol via Internet.**

• **Entraînement à l'oral** pour présenter un sujet (pour l'Oral du Brevet ou pas)

...